

13.09.2019 - 11:19 Uhr

Les investissements des villes examinés de près

Bern (ots) -

Les villes doivent investir pour encourager les entreprises à venir s'y implanter ainsi que pour conserver leur attrait en tant que sites économiques et particulièrement pour faire face à leur croissance. Bien que cet important besoin d'investissements requiert une bonne gestion et doit être prioritaire, son degré de réalisation se situe souvent à un bas niveau. Les administrations des finances des villes sont toutes confrontées à des défis similaires en termes de planification et de réalisation des investissements. Forte de ce constat, la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) a réalisé auprès de ses membres un sondage à ce sujet, dont les résultats seront présentés ce vendredi à Berne lors d'une journée d'échange professionnel.

800 fr. par habitant/habitante et environ 10% des charges totales: c'est ce qu'investissent en moyenne chaque année les 25 villes qui ont participé au sondage de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) réalisé en collaboration avec le bureau B,S,S. Dans les villes de plus de 100'000 habitants, ce montant s'élève même à 1400 fr. Ces chiffres représentent des processus complexes, qui diffèrent de ville en ville, mais les défis sont partout comparables. La CDFV a donc organisé une journée d'échange professionnel à Berne pour que les personnes concernées puissent tirer des enseignements des expériences et pratiques des autres en la matière. Le grand nombre de participantes et participants montre que cette question suscite de l'intérêt bien au-delà du cercle des membres de la CDFV.

Taux de réalisation bas

Notamment le taux de réalisation trop bas et la sous-exploitation du plafond, que connaît environ la moitié des villes interrogées, préoccupent les responsables des finances des villes. Les raisons de ce phénomène sont multiples. Le besoin décentralisé d'investissements ne coïncide souvent pas avec les ressources effectives. En outre, les projets sont souvent reportés en raisons d'oppositions et de longs processus politiques. Enfin, une budgétisation peu précise peut se répercuter sur le degré de réalisation. Il est par conséquent très important de contrôler efficacement les investissements et de modifier continuellement les processus et les planifications, qui diffèrent grandement d'une ville à l'autre.

Ce qui complique encore la situation des finances communales, c'est que les décisions relatives aux investissements doivent souvent tenir compte à la fois des prescriptions légales et de la nécessité ou des souhaits politiques. La marge de manoeuvre en matière d'investissements est effectivement limitée. Outre les objectifs de politique financière de la ville et les indicateurs financiers, les prescriptions cantonales, notamment concernant l'équilibre, et les freins à l'endettement communal ou cantonal imposent le cadre.

Maintenir la qualité de site d'implantation en investissant

Néanmoins, la plupart des villes tablent sur une forte augmentation du volume des investissements. Les investissements sont décisifs pour que les villes et communes puissent rester attrayantes en tant que lieu de vie et site d'implantation d'entreprises. La forte croissance démographique dans les villes et les agglomérations est également un moteur pour des investissements en hausse. Les écoles et les installations sportives, entre autres, se situent en effet tout en haut des futurs projets d'investissements. Pour les villes et les communes, les investissements restent d'une importance capitale pour garantir le bien-être à long terme et, la plupart du temps, il revient plus cher de les reporter.

Contact:

Pour toute information complémentaire:
Silvia Steidle, présidente de la CDFV, directrice des finances de la
Ville de Bienne: 032 326 13 11.

Informations sur le colloque:
www.ksfd.ch/fr/Info/Colloque/Investissements

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058996/100832197> abgerufen werden.